

# LES CAHIERS DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION



Le magazine de la FA-ENESR pour la défense du service public - Octobre 2020

N°3



## ACTUALITÉ



L'empreinte carbone de la science p.5

## DOSSIER



Universités Française ou la chronique d'un crash annoncé p.11

## ÉCHOS



Le plan de relance : Éducation nationale et enseignement supérieur p.16

casden



La banque coopérative  
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,  
REJOIGNEZ LA CASDEN,  
LA BANQUE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE !** »

*Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles*

Découvrez une banque  
qui vous ressemble sur [casden.fr](https://casden.fr)



Retrouvez-nous chez



# SOMMAIRE

MAGAZINE

## 5 Actualité

L'EMPREINTE CARBONE DE LA SCIENCE p.5

## 11 Dossier

UNIVERSITÉS FRANÇAISE OU LA  
CHRONIQUE D'UN CRASH ANNONCÉ p.11

## 16 Échos

LE PLAN DE RELANCE :  
QUELS ENJEUX POUR L'ÉDUCATION NATIONALE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET A RECHERCHE p.16

FA-ENESR • SNPTES • SA-EN



*Des femmes*

*Des hommes*



*Des métiers*

*Ensemble, fédérons !*  
www.fa-enesr.fr

Magazine "Les cahiers de la recherche et de la formation" de la FA-ENESR - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy le Roi - Tél. : 01 48 53 66 80

Site Internet : <http://www.fa-enesr.fr> - Espace de discussion : <http://forum.snptes.fr> - Courriel : [secretariat.general@fa-enesr.org](mailto:secretariat.general@fa-enesr.org)

Directeur de publication : Alain FAVENNEC - Rédacteur en chef : Jérôme GIORDANO - mise en page : Frédéric DELABRE

Photos & dessins : FA-ENESR - pixabay - Graphi Flo

Impression : « Fem Offset » 6, rue Guy Môquet, 94600 CHOISY-LE-ROI - Le prix du numéro est compris dans la cotisation syndicale - CPPAP 0621 S 08479 - Juin 2020

# ÉDITO.

Alain Favennec - Secrétaire général de la FA-ENESR



**L**es cahiers de la recherche et de la formation, le nom de notre périodique semble faire écho à l'actualité liée à cette crise sanitaire. Faire écho, simplement, car les citoyens, les politiques ou les médias n'auront jamais autant parlé, souvent dans des termes très positifs, du besoin de formation et de pédagogie ainsi que de l'impérieuse nécessité, pour notre pays, de disposer d'une recherche publique suffisamment dotée.

Cette crise sanitaire aura aussi permis, de manière plus large, à certains décideurs de découvrir le besoin, si ce n'est l'existence... des hôpitaux publics et, là aussi, des dégâts que leurs dogmes budgétaires et économiques, appliqués avec zèle, ont pu engendrer.

Dans cette crise, les services publics et l'ensemble des personnels, malgré un manque de moyens et, parfois, en l'absence de consignes claires et stables ont su faire face. Les personnels des écoles, collèges, lycées et universités, pendant cette crise, ont aidé autant que faire se peut ou dans la mesure du possible, les élèves et étudiants. Les laboratoires de recherche et l'ensemble de leurs personnels, investis dans la lutte contre ce virus et cette maladie, mènent sans compter ce combat. Cette crise sanitaire et ses conséquences économiques, s'il en était encore besoin, a permis aussi de démontrer que la recherche est pluridisciplinaire et que toutes les disciplines ou presque des sciences fondamentales et appliquées, mais aussi des sciences humaines et sociales ont leur rôle à jouer. Enfin, les médias comme les politiques auront, espérons-le, saisi l'importance de maintenir, dans notre pays,

une industrie mais aussi, avant tout, des techniciens qui auront été formés, dans nos établissements publics, autrement que sur des machines et outils virtuels. Là aussi, les positions dogmatiques doivent s'estomper, former des techniciens de qualité, comme des ingénieurs a un coût, mais ce dernier, certains l'ont découvert au plus fort de la crise, n'est rien par rapport aux maux engendrés par l'absence d'industries vitales. Vitales pour notre économie mais aussi, avant tout, pour nos proches.

Cependant, *ces cahiers de la recherche et de la formation* nous permettent, une nouvelle fois, d'aborder certains thèmes propres aux services publics. Nous traitons ainsi le drame social de la précarité estudiantine. En ce domaine, la France ne peut tolérer un tel état des lieux et notamment grâce à ses services publics et à leurs agents, se doit d'apporter des solutions pérennes permettant à notre jeunesse et à celle venue de l'étranger d'étudier sereinement. Nous abordons ensuite le thème de la réforme territoriale, véritable chantier continu qui, plus qu'un autre secteur, touche en profondeur, l'Éducation nationale. Ce numéro *des cahiers de la recherche et de la formation* aborde aussi la question d'actualité de la continuité pédagogique dans ce temps de crise. Enfin, nous nous devons d'apporter, dans cette période, une note d'espoir, nous le faisons à l'occasion des 30 ans du syndicat roumain USLIP créé juste après la fin de la dictature. Nous vous présentons ainsi le système éducatif et universitaire roumain, mais, surtout, cet anniversaire nous permet simplement d'espérer. Après l'ombre vient toujours la lumière.

# RESPONSABILISER LES CHERCHEURS L'EMPREINTE CARBONE DE LA SCIENCE : CHIFFRES, IMPACT ET ACTIONS

Thomas Fasquelle - Maître de conférences à Aix Marseille Université

C'est grâce à la Science que nous sommes au courant du changement climatique. La méthode scientifique est une manière rigoureuse de valider collectivement des hypothèses sur le comportement du monde qui nous entoure, et elle nécessite un partage permanent des dernières avancées. Cette communication s'effectue à l'écrit, à travers la publication d'articles revus par les pairs, et à l'oral, par des conférences. Bien que les déplacements inhérents à ces dernières soient nécessaires pour initier et améliorer les partenariats entre équipe de recherche, on peut légitimement s'interroger sur la pertinence de leur quantité au regard de leur impact sur l'environnement, notamment en raison de l'utilisation massive du transport aérien. Finalement, quel est le bilan carbone de la Science elle-même, et quelles sont les quantités de gaz à effet de serre (GES, exprimées en tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub>, ou téqCO<sub>2</sub>) émis par les chercheurs ?

Bien évidemment, la prise de conscience des enjeux climatiques est suffisante pour que les scientifiques eux-mêmes se soient interrogés sur leur propre impact. Les études sont encore trop peu nombreuses et insuffisamment globales pour que des résultats de confiance puissent être utilisés, mais il est enrichissant de s'intéresser aux ordres de grandeur obtenus.

## Quel est le bilan carbone de la Science elle-même ?

### ÉMISSIONS DE GES PAR LES CHERCHEURS

On peut distinguer deux manières d'évaluer l'empreinte carbone de la Science et des personnels de la recherche :

■ L'empreinte globale : en 2008, les émissions totales de GES des conférences étaient aux alentours de 939 000 téqCO<sub>2</sub> par an, soit 0,003 % des émissions totales de GES dans le Monde, ou 0,23% des émissions dues à l'aviation [1]. D'après une autre étude de 2013, effectuée sur l'Université de

Louvain en Belgique, les conférences représentent environ 35 % du bilan carbone total des chercheurs (viennent ensuite les infrastructures pour 20 %, les réunions et déplacements hors-conférences pour 17 %, puis les déplacements domicile-travail, les expérimentations, le matériel informatique, etc.) [2]. On peut donc faire une approximation grossière de l'impact de la Recherche dans le Monde à 0,009 % des émissions totales de GES, pour une dépense (pour la recherche) représentant jusqu'à plusieurs points



(2 % - 5 %) de PIB (Produit Intérieur Brut) des pays développés [3]. D'un point de vue global, on constate donc que l'impact de la Science, au regard de son économie et des émissions totales, est négligeable, et que ce n'est pas une activité très émettrice de GES. Toute décision visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de la Science n'aura donc pas d'impact significatif sur le réchauffement climatique. Toutefois, l'image qu'auront les scientifiques, notamment les experts climatologues ou d'autres spécialités touchées par les conséquences du réchauffement climatique, peut avoir un impact extrêmement important.

■ L'impact de chaque scientifique et de ses actions : Les évaluations des émissions de CO<sub>2</sub> de chercheurs de différentes universités dans le Monde donnent des résultats assez variés, l'empreinte carbone d'un chercheur dépendant de sa localisation mais aussi de sa notoriété. Ainsi, les chiffres obtenus varient entre 3,9 téqCO<sub>2</sub> et 10,8 téqCO<sub>2</sub> par chercheur et par an (émissions professionnellés uniquement) [4]

[5] [6]. ; les étudiants de doctorat sont plutôt situés dans les tranches basses tandis que les professeurs d'université sont les plus voyageurs (jusqu'à 33 000 km/an) et les plus émetteurs [5] [6]. Ainsi, il faut retenir qu'un chercheur a un bilan carbone au moins 32 % supérieur à la moyenne [2] (un français émet en moyenne ~ 7 téqCO<sub>2</sub> par an), et que chaque participation à une conférence conduit à l'émission moyenne d'1 téqCO<sub>2</sub> par chercheur (chiffre variant entre 0,5 téqCO<sub>2</sub> et 2 téqCO<sub>2</sub>, selon le pays d'origine et le pays dans lequel est organisé la conférence) [1]. Comme pour l'évaluation de l'impact de l'aviation vis-à-vis des autres secteurs de l'économie, 5 % de l'impact global d'après le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental d'Experts sur le Climat) [7], c'est cette approche individuelle qui est à privilégier : ce n'est pas parce que l'avion n'est accessible qu'à une faible proportion de la population mondiale qu'il doit être négligé dans notre modification de comportement, au contraire.

## SOLUTIONS POUR UNE PRISE DE CONSCIENCE ET UNE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

Quel que soit le résultat global en termes d'impacts sur le climat, la crédibilité des chercheurs, notamment en climatologie, est elle-même mise à mal si leur audience est informée de leurs actions fortement émettrice de gaz à effet de serre. Deux récents sondages réalisés en ligne en 2016 (2000 et 3000 volontaires), semblent montrer que le public accepte une utilisation modérée des transports aériens par les chercheurs en climatologie, mais ces derniers perdent en crédibilité s'ils prennent l'avion 3 fois par an ou plus ou si leur impact environnemental non professionnel est supérieur à la moyenne de leur pays. [8]. Cela paraît juste et censé. D'une manière générale, les scientifiques, toutes disciplines confondues, ayant un accès facile à l'information factuelle et vérifiée (et les compétences pour lire et comprendre cette information !), ils/elles ne peuvent être ignorant-e-s des conséquences désastreuses d'un changement climatique profond. Leur responsabilité morale vis-à-vis de leurs actes « climaticides » est donc forcément plus grande. Si les personnes les plus informées n'agissent pas, qui le fera ? Les enfants ? C'est effectivement le cas actuellement mais c'est un comble honteux pour les adultes éduqués qui sont actuellement en inaction.

Tout est donc une question d'image et d'impact sociétal des actes. Si les scientifiques, les universités et les laboratoires deviennent vertueux et le montrent au reste du Monde, un effet boule de neige peut être espéré.

Fort heureusement, les études scientifiques et les actions de lutte contre les émissions académiques superflues sont en forte croissance, et les mesures les plus impactantes sont d'ores et déjà connues et n'attendent plus que d'être appliquées globalement. La première action qu'une université peut mener est la mesure (et la publication !) de son bilan carbone. Les universités de Louvain en Belgique et de De Montfort en Angleterre se sont déjà essayées à cet exercice. Elles ont obtenu des chiffres relativement semblables et montrent la marge d'amélioration potentielle, notamment par l'utilisation de systèmes de visio-conférences [2] [9]. On voit ainsi sur la Figure 1 que **la réduction potentielle des émissions de GES de chaque chercheur peut atteindre environ 40 %** si l'on remplace les conférences et réunions en présentiel par des vidéoconférences [2]. L'idée n'est évidemment pas d'arrêter totalement les conférences et réunions, mais de considérer en amont une réflexion sur leur importance. Il ne faut pas, sous prétexte que c'est une partie du travail des chercheurs, accepter le « tourisme académique » [10].



## Empreinte carbone d'une thèse de doctorat et gains potentiels grâce à la visioconférence

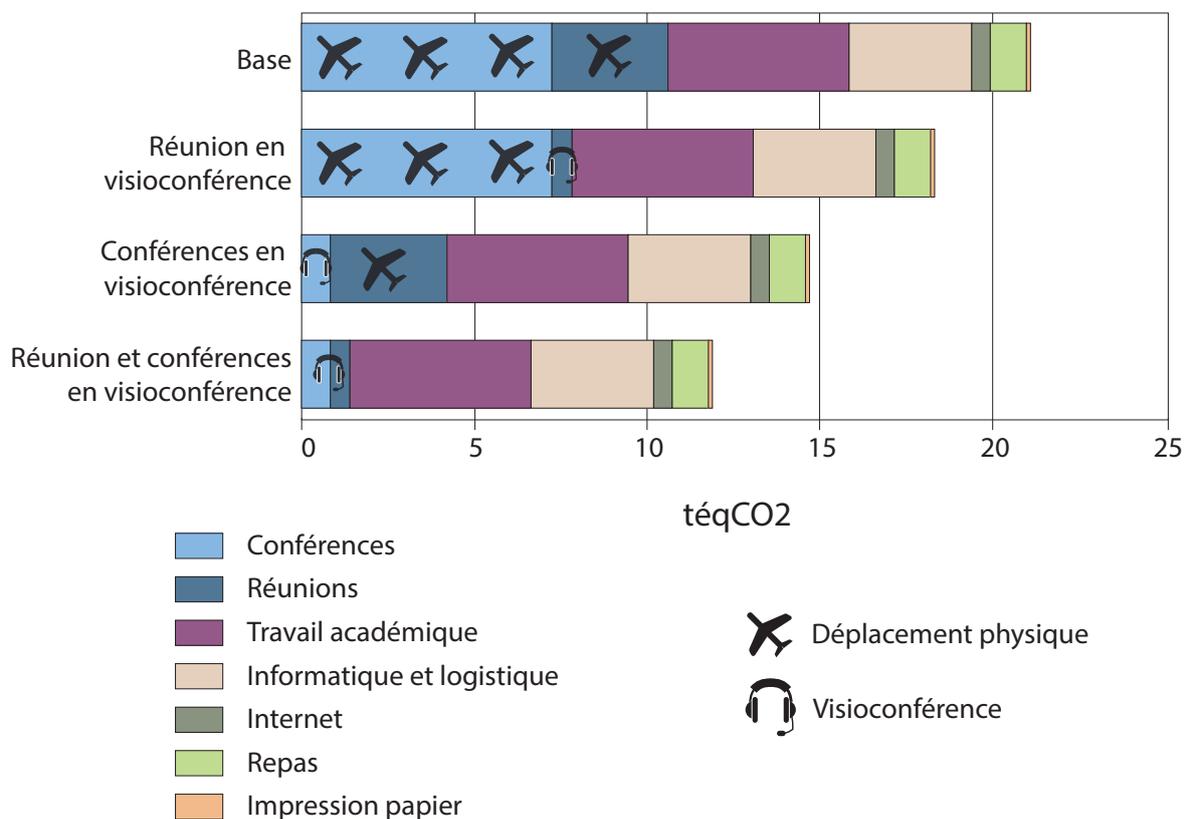


Figure 1 : Distribution des émissions de CO<sub>2</sub> durant un projet scientifique de 4 ans et scénarios de réduction.  
Figure rééditée à partir de [2]

Cette première action est donc primordiale. Il est certain que de dévoiler les émissions de GES de son institution, ainsi que les efforts associés, aura un impact positif sur les comportements. Toutefois, une répartition de ces émissions par département ou par équipe responsabiliserait davantage les chercheurs. Il faudrait en revanche l'intégrer dans une démarche positive de motivations mutuelles (« concurrence » pour être le plus vertueux) et éviter l'apparition d'une démarche négative où l'on montrerait du doigt les « mauvais élèves ».

Une seconde action peut être une **limitation du budget voyages** (le prix du billet étant plus fortement corrélé aux émissions de CO<sub>2</sub> qu'à la distance parcourue), voire même l'interdiction de billets première-classe ou classe affaire. En effet, un billet en première classe

requiert plus d'espace par personne dans l'avion, ce qui entraîne nécessairement moins de personnes dans l'avion et donc des émissions par voyageur plus importantes. Une dernière possibilité serait l'interdiction de prendre l'avion pour des distances inférieures à un certain kilométrage, ou encore éviter les vols avec escales. [6].

La troisième action la plus importante consiste en **l'analyse énergétique des bâtiments universitaires**, souvent de véritables passoires énergétiques non optimisées, et à leur rénovation thermique et fluïdique (systèmes de chauffage et de climatisation) si besoin. Cela pourrait d'ailleurs révéler de belles surprises en termes d'économies d'argent en sus de la réduction des émissions de GES qui serait induite.



## L'INITIATIVE « LABOS1POINT5 » ET LE MOUVEMENT FLYINGLESS

La modification durable des comportements des humains est un processus possédant une inertie extrêmement importante. Dans le cas de la lutte contre le changement climatique, le processus est d'autant plus difficile que la réduction des émissions de GES passe, en partie, par une réduction du confort des personnes impliquées. Ce changement est donc assez complexe à opérer et peut être influencé positivement par une connaissance de l'importance du problème, une inquiétude pour les générations futures, un soutien social et politique et une facilité des solutions de remplacement de l'avion. Au contraire, les bas prix, les problèmes techniques et structurelles des alternatives à l'avion, le manque de temps et le découragement face au problème (soit par culpabilisation d'autres personnes physiques ou morales, soit par négligence de son propre impact relatif aux émissions globales) sont autant de biais favorisant le maintien de mauvaises pratiques de voyage [11]. La modification profonde des comportements qui fut une réussite et qui est la plus emblématique est évidemment celle des Suédois, qui ont à la fois introduit une taxe sur l'aviation et créé un frein moral à la consommation de kérosène : le flygskam, ou « honte de prendre l'avion ». Mais l'association de plusieurs personnes physiques ou morales en groupements de réflexion et de décision est également un moyen efficace d'auto-motivation pour changer les comportements (on agit toujours plus vite et plus intensément lorsqu'on ne le fait pas seul).

Le « **Labos1point5** » est une autre initiative intéressante et qui va également dans ce sens. Cet organisme regroupe aujourd'hui 334 personnels de recherche dans le monde (notamment en France) et vise à produire des connaissances sur l'empreinte environnementale de la recherche (publications scientifiques et journalistiques), répertorier et diffuser les initiatives visant à réduire les émissions de GES de la Recherche, et évidemment faire émerger des solutions collectives [12]. Ce projet pourrait devenir rapidement global et donc ne plus être un acte isolé mais un comportement intégré et durable. Le collectif Labos1point5 a développé en 2020 un outil de calcul des émissions de GES des laboratoires, nommé « GES-1point5 ». Cet outil, actuellement en phase de tests auprès de laboratoires volontaires, pourrait être une formidable avancée dans la quantification et la limite des émissions de la Recherche en France.

De même, la pétition **Flyingless** [13] engage ses signataires (plus de 2 600 en septembre 2020) à une réduction drastique voire totale de leur utilisation de l'avion. Le groupe propose plusieurs exemples d'initiatives personnelles ou institutionnelles qui ont pu être mises en place et publient régulièrement des tribunes à ce sujet. Le site web de l'initiative propose également de nombreuses pistes d'amélioration de l'empreinte carbone des personnels académiques ou des institutions de recherche. Comme précédemment, bien que l'engouement soit réel, l'initiative est encore insuffisamment globalisée, et mériterait d'être connue et partagée par tous les chercheurs et tous les laboratoires.



## NOS PROPOSITIONS

---

Il est désormais venu le temps de la transparence de l'empreinte carbone des objets et des institutions. De la même manière qu'il est nécessaire d'afficher les émissions en GES sur les étiquettes des produits achetés dans le commerce, il est primordial que les universités et laboratoires indiquent leur bilan carbone, annuellement, ainsi que son évolution. Cet exemple motivera les entreprises du secteur privé à faire de même, et incitera au changement. Après cette première action, nous proposons :

- **De se limiter à une seule conférence internationale par académique et par an.** Les chercheurs les plus expérimentés pourront envoyer leurs jeunes collaborateurs (étudiants ou permanents) à leur place, plutôt que d'avoir tous les auteurs d'un article scientifique en déplacement au même endroit et au même moment. Les conférences avaient une importance de premier ordre lorsque les articles scientifiques étaient freinés par la lenteur relative des services postaux. Maintenant que tout est accessible partout en ligne, il faut privilégier cette seconde forme de communication ;
- **De ne plus prendre de vols en classe affaire**, sauf raison de santé ;
- **D'interdire les vols nationaux**, sauf raison exceptionnelle, le service ferroviaire français étant de qualité supérieure (distance effective entre les grandes villes extrêmement réduite par le TGV) ;
- **De fournir des outils fiables et ergonomiques de vidéoconférences** et de réunions à distances, ainsi que des incitations à leur utilisation (formations et organisations). L'empreinte carbone de l'installation et de l'utilisation de ces équipements sera aussi quantifiée et incluse dans le bilan carbone de l'institution ;
- De favoriser les interconnexions locales (collaborations entre des universités d'une même zone géographique) ;
- **De limiter quantitativement le renouvellement des composants informatiques** des académiques. En effet, un ordinateur possède une empreinte carbone de 0,2  $\text{teqCO}_2$  - 0,7  $\text{teqCO}_2$ , suivant son type (portable ou fixe) et ses performances [14], et il n'est pas rare de voir s'entasser les ordinateurs portables sur l'étagère d'un académique multipliant les projets de recherche avec de jeunes chercheurs contractuels se succédant les uns aux autres ;
- D'inciter à l'utilisation de transports en commun, par **une subvention conséquente des moyens de transports locaux** (métro, bus, etc.) ou par la mise en place d'un service propre à l'université ou au laboratoire s'il/elle est situé·e dans un lieu isolé ;
- **D'installer dans chaque bâtiment des compteurs/afficheurs de dépenses en énergie, en eau et en déchets**, actualisé fréquemment ;
- **De procéder à une rénovation massive de l'isolation et des systèmes de chauffage et de rafraîchissement des bâtiments**, souvent vétustes et menant à des surconsommations absurdes. D'ailleurs, ces rénovations sont bien souvent rentabilisées en quelques années grâce aux économies d'énergie qu'elles permettent de faire ;
- De promouvoir les comportements vertueux dans le journal propre de l'université, et sur ses canaux habituels de communications ;
- De s'inscrire et de participer au projet **Labos1point5**, ainsi que **de signer la pétition Flyingless** ou tout autre initiative équivalente.



## CLASSEMENT DES UNIVERSITES SELON LEUR DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Times Higher Education (THE), journal mensuel anglais centré sur les études supérieures, a publié en 2020 la 2<sup>e</sup> édition d'un classement des universités au niveau de leurs stratégies de développement durable [15]. La méthodologie de classement repose sur des critères bien définis : 1) lutte contre la pauvreté ; 2) lutte contre la faim ; 3) bonne santé et bien-être ; 4) qualité de l'enseignement ; 5) égalité des genres ; 6) eau et sanitaires propres ; 7) énergie abordable et propre ; 8) croissance économique et travail décent ; 9) innovation industrielle et d'infrastructure ; 10) lutte contre les inégalités ; 11) villes et communautés durables ; 12) consommation et production responsable ; 13) lutte contre le dérèglement climatique ; 14) préservation de la vie aquatique ; 15) préservation de la vie sur terre ; 16) paix, justice et institutions fortes ; 17) partenariats pour atteindre les objectifs précédents. Chacun des critères donne lieu à une note et un classement, puis une évaluation générale est effectuée. Sur 766 établissements d'enseignement supérieur évalués, seules deux universités françaises sont entrées dans le Top100 du classement :

- **20<sup>e</sup> place : Aix-Marseille Université (AMU) ;**
- **53<sup>e</sup> place : Paris Science et Lettres (PSL) ;**
- 101-200 : Université de Bordeaux, Université de Nantes ;
- 201-300 : Centrale Nantes, École Polytechnique, INSA Lyon, Université Panthéon-Sorbonne ;
- 301-400 : IMT Atlantique, IMT Mines d'Alès ;
- 401-600 : École Centrale de Lyon, École des Mines de Saint-Étienne, Université Jean Monnet, Université de Montpellier ;
- 601+ : Université de Cergy-Pontoise, Université Polytechnique Hauts-de-France.

Toutefois, le classement est relativement nouveau et est source de motivations pour toutes les universités. Le nombre d'établissements évalués est par exemple passé de 462 en 2019 à 766 en 2020. De même, AMU est passée de la 43<sup>e</sup> place à la 20<sup>e</sup> place, preuve qu'une grande marge d'amélioration est possible !

### Références

- [1] D. Spinellis and P. Louridas, "The Carbon Footprint of Conference Papers," PLOS one, vol. 8, no. 6, p. e66508, 2013.
- [2] W. M. Achten, J. Almeida and B. Muys, "Carbon footprint of science: More than flying," Ecological Indicators, vol. 34, pp. 352-355, 2013.
- [3] OECD (2020), "Main Science and Technology Indicators," OECD Publishing, Paris, 2020.
- [4] A. Stohl, "The travel-related carbon dioxide emissions of atmospheric researchers," Atmospheric Chemistry and Physics, vol. 8, pp. 7373-7389, 2008.
- [5] J. Arseneault, J. Talbot, L. Boustani, R. Gonzalés and J. Manaugh, "The environmental footprint of academic and student mobility in a large research-oriented university," Environmental Research Letters, vol. 14, p. 095001, 2019.
- [6] J. Ciers, A. Mandic, L. Toth and G. O. Veld, "Carbon Footprint of Academic Air Travel: A Case Study in Switzerland," Sustainability, vol. 11, p. 80, 2019.
- [7] IPCC, "Aviation and the Global Atmosphere, : A special Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change," Cambridge University Press, 1999.
- [8] S. Attari and D. Krantz, "Statements about climate researchers' carbon footprints affect their credibility and the impact of their advise," Climatic Change, vol. 138, pp. 325-338, 2016.
- [9] L. Ozawa-Meida, P. Brockway, K. Letten and J. D. P. Fleming, "Measuring carbon performance in a UK University through a consumption-based carbon footprint: De Montfort University case study," Journal of Cleaner Production, vol. 56, pp. 185-198, 2013.
- [10] E. Hall, "Alternative futures for academic conferences: a response to Bonnett," Area, vol. 39, no. 1, pp. 125-129, 2007.
- [11] L. Jacobson, J. Akerman, M. Giusti and A. Bhowmik, "Tipping to Staying on the Ground: Internalized Knowledge of Climate Change Crucial for Transformed Air Travel Behavior," Sustainability, vol. 12, p. 1994, 2020.
- [12] Labos1point5, "Nos Objectifs," [Online]. Available: <https://labos1point5.org/nos-objectifs>. [Accessed 31 08 2020].
- [13] P. Wilde and J. Nevins, «Flyingless:reducing academia's carbon footprint,» 18 95 2019. [Online]. Available: <https://academicflyingblog.wordpress.com/>. [Accessed 02 09 2020].
- [14] ADEME, "Modélisation et évaluation ACV des produits de consommation et biens d'équipement," 2018.
- [15] Times Higher Education (THE), "Impact Rankings 2020," 22 04 2020. [Online]. Available: [https://www.timeshighereducation.com/rankings/impact/2020/overall#//page/0/length/25/sort\\_by/rank/sort\\_order/asc/cols/undefined](https://www.timeshighereducation.com/rankings/impact/2020/overall#//page/0/length/25/sort_by/rank/sort_order/asc/cols/undefined). [Accessed 07 09 2020].



# UNIVERSITÉS FRANÇAISES OU LA CHRONIQUE D'UN CRASH ANNONCÉ

Jérôme Giordano - Secrétaire national du SNPTES

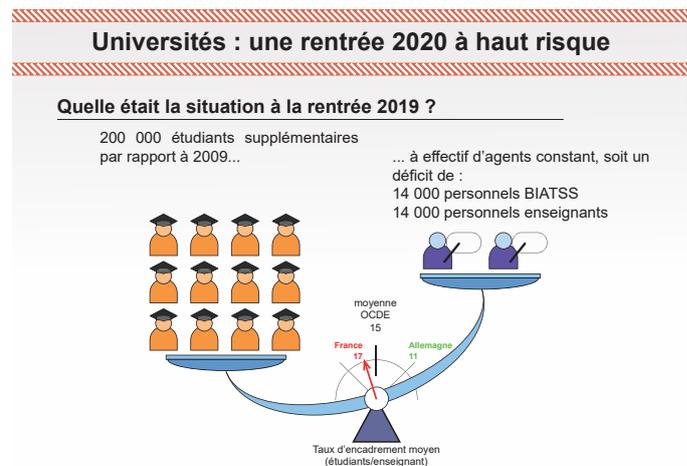
La rentrée universitaire 2020 présente des risques considérables pour nos universités et il s'agit pour le gouvernement de bien mesurer l'étendue des difficultés qui nous font face pour proposer une réponse à la hauteur de la situation, dès maintenant, car l'urgence n'a jamais été aussi grande.

Ce crash de nos universités, qui semble de plus en plus inéluctable si aucun moyen n'est investi avec force, ne pourra pas être imputé aux personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche dont, finalement, le seul tort est d'avoir réussi à assurer jusqu'ici leurs missions de service public sans qu'on leur en ait donné les moyens. Le risque que la France fait courir sur l'instruction de sa jeunesse n'est plus tolérable. L'instruction est un des atouts les plus sûrs pour l'avenir de notre pays et investir dans le système éducatif doit être une priorité. Doit-on laisser sacrifier notre jeunesse ?

Pourquoi cette rentrée 2020 s'annonce à très haut risque ? Parce que plusieurs paramètres sont extrêmement alarmants et mettent en péril un système universitaire fragilisé par des années de sous investissements.

## On doit tout d'abord distinguer et rappeler les facteurs d'ordre démographique et de sous investissement systémique :

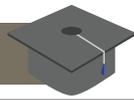
• L'accroissement démographique des étudiants n'a jamais été compensé par une augmentation des recrutements de personnels, qu'ils soient BIATSS<sup>1</sup>, enseignants ou enseignants-chercheurs. Le taux d'encadrement est ainsi passé d'environ 15 étudiants/enseignants en 2007 (moyenne des pays de l'OCDE, l'Allemagne étant à 11 étudiants/enseignants<sup>2</sup>) à plus de 17. Cet accroissement démographique est de l'ordre de 200 000 étudiants rien que dans les dix dernières années. Ainsi, en 2019, il manquait environ 14 000 personnels enseignants et 14 000 personnels BIATSS (en prenant un ratio de 1 entre personnel enseignant et personnel de soutien et de support, ce qui est très en deçà des meilleurs standards internationaux) pour être dans les mêmes conditions d'accueil des étudiants dans les universités qu'en 2010.



<sup>1</sup> personnels BIATSS : personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé

<sup>2</sup> [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/EESR7\\_ES\\_04-les\\_personnels\\_enseignants\\_de\\_l\\_enseignement\\_superieur\\_public\\_sous\\_tutelle\\_du\\_menesr.php](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/EESR7_ES_04-les_personnels_enseignants_de_l_enseignement_superieur_public_sous_tutelle_du_menesr.php)

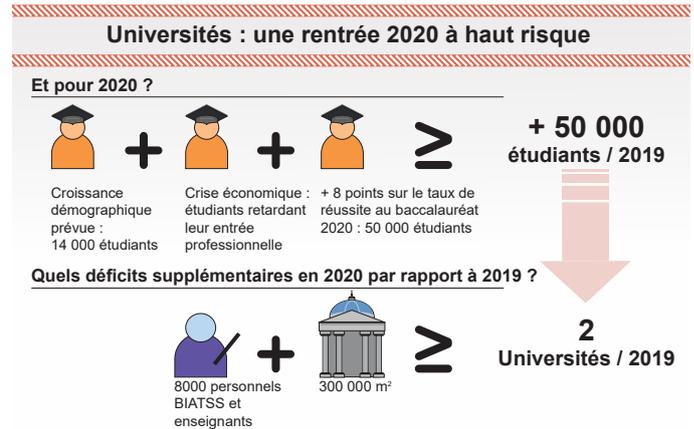




• Cet accroissement démographique perdure et, en avril dernier, le SIES publiait les dernières projections pour 2020<sup>3</sup> et estimait que la prochaine rentrée verrait 14 000 étudiants supplémentaires par rapport à 2019 s'inscrire dans les universités.

• Le taux de réussite du baccalauréat 2020 est d'environ 8 points<sup>4</sup> supérieur à la moyenne des dernières années. Cette augmentation va conduire les quelques 50 000 néo-bacheliers à majoritairement poursuivre leurs études dans le supérieur ; une grande partie d'entre eux devrait donc rejoindre les universités à la rentrée 2020.

Ces ordres de grandeurs des flux d'entrée des étudiants dans les universités montrent qu'on peut s'attendre à une augmentation d'environ 60 000 étudiants uniquement entre 2019 et 2020 ! Le déficit de personnels d'une année sur l'autre serait donc de 4 000 personnels enseignants (avec un taux d'encadrement pris égal à 15 étudiants<sup>5</sup> par enseignant) et 4 000 personnels BIATSS. Ce déficit de personnel s'ajoute à celui précédemment évoqué en point 1, conduisant à un manque cumulé de 36 000 agents sur une décennie, l'équivalent de 4.5 fois l'université d'Aix-Marseille !



En outre, ce manque de personnels fait face à un manque tout aussi problématique de locaux pour accueillir correctement nos étudiantes et étudiants. Il faut de nouveau parler ici d'universités entières à bâtir. A titre indicatif, en prenant un ratio global (faible) de 5 m<sup>2</sup> par étudiant<sup>6</sup>, il manque 300 000 m<sup>2</sup> de bâtiment en 2020 pour accueillir les étudiants dans les mêmes conditions qu'en 2019 et, malgré les plans campus, sûrement autour du million de m<sup>2</sup> sur la dernière décennie.

## LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 : LA DIFFICULTÉ DE TROP ?

Au tableau précédemment décrit viennent donc s'ajouter les conséquences directes ou indirectes de la crise sanitaire actuelle. On peut brièvement évoquer les points suivants :

• La crise sanitaire s'est imposée à tous. La période de confinement a obligé à un enseignement, dans le secondaire comme dans le supérieur, entièrement assuré à distance. Malgré l'investissement remarquable de l'ensemble des personnels, qui rappelons le, ont dû s'adapter au pied levé à la situation, de nombreux lycéens et étudiants en difficulté n'ont pas pu bénéficier du même suivi que

via l'enseignement en présentiel. En outre, l'accès aux moyens techniques d'enseignement à distance est grandement hétérogène et dépend clairement du milieu social des élèves et des étudiants. Ainsi, que cela soit les néo-bacheliers qui intégreront le supérieur, comme les étudiants déjà à l'université, un très grand nombre de jeunes étudiantes et étudiants devront faire l'objet d'une attention encore plus grande et d'un accompagnement plus fort pour les conduire à la réussite dans leur cursus universitaire.

• La crise ayant gravement mis à mal le marché du travail, de nombreux étudiants semblent vouloir retarder leur entrée dans le monde professionnel et

<sup>3</sup> [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2020/57/1/NI\\_05\\_1276571.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2020/57/1/NI_05_1276571.pdf)

<sup>4</sup> [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/07/11/au-baccalaureat-2020-un-taux-de-reussite-apres-rattrapage-de-95-7\\_6045960\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/07/11/au-baccalaureat-2020-un-taux-de-reussite-apres-rattrapage-de-95-7_6045960_3224.html)

<sup>5</sup> [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/EESR8\\_ES\\_04-les\\_personnels\\_enseignants\\_de\\_l\\_enseignement\\_superieur\\_public\\_sous\\_tutelle\\_du\\_menesr.php#:~:text=Cette%20r%C3%A9partition%20territoriale%20est%20quasiment.les%20pays%20de%20l'OCDE%20.](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/EESR8_ES_04-les_personnels_enseignants_de_l_enseignement_superieur_public_sous_tutelle_du_menesr.php#:~:text=Cette%20r%C3%A9partition%20territoriale%20est%20quasiment.les%20pays%20de%20l'OCDE%20.)

<sup>6</sup> [https://www.u-pec.fr/medias/fichier/fichier\\_1263549964447.pdf](https://www.u-pec.fr/medias/fichier/fichier_1263549964447.pdf)





envisageraient de poursuivre des études<sup>1</sup>. S'il est difficile d'estimer le nombre d'étudiants concernés, cette diminution du flux de sortie des étudiants va mécaniquement contribuer à une autre augmentation des étudiants sur les bancs des universités.

● Enfin, l'incertitude sanitaire sur l'année universitaire qui s'ouvre vient faire craindre le pire en terme d'organisation des enseignements. Comment imaginer que des cours en amphithéâtres bondés, image désormais classique d'une rentrée à l'université, puissent se tenir ? Quelles solutions pour accueillir nos étudiants en préservant leur santé et celle des personnels ? L'hybridation des formations, un mélange d'enseignement à distance et en présentiel, a souvent été évoqué par la Ministre Frédérique Vidal comme une possibilité. Or, le temps nécessaire à la mise en place de ce type de support, tout en assurant une partie de la formation en présentiel à des étudiants de plus en plus nombreux avec de moins en moins de personnel est incompatible avec le déroulement d'une année universitaire. En outre, en plus du temps et des personnels, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs de la formation acquiert des nouvelles compétences. Un autre point, qui symbolise à lui seul la vision délétère et hors sol du gouvernement sur cette problématique : le financement pour mettre en place ce type de solution est réalisé par appel à projet<sup>2</sup>. Ainsi, dans le contexte critique où le temps et les forces manquent, l'État a sollicité de

**Universités : une rentrée 2020 à haut risque**

**S'ajoutent les conséquences de la crise sanitaire :**



Nombreux étudiants et néo-bacheliers en difficulté scolaire



COVID-19



Adaptation des cursus :

- Hybridation ?
- Dédoublage des groupes ?
- Parcours individualisés ?
- ...



- Coût de la crise
- Gestion des contraintes sanitaires
- ...

ses agents qu'ils perdent du temps à écrire un projet pour obtenir un financement, trop faible, pour répondre à un problème qui se pose à tous, sans que tous les projets ne soient au final financés (15 projets financés pour 69 déposés) !

On pourrait énumérer un à un les problèmes qui vont s'imposer à nous alors que les moyens humains ne permettent pas de gérer une période sans crise. Il est temps d'affronter la réalité et de réagir.

## QUE FAIRE ?

**Sur le long terme**, la solution est simple, il faut réinvestir massivement dans notre enseignement supérieur et notre recherche. Plus l'État tardera à le faire, plus les montants à réinvestir seront grands... et entre temps, des générations d'étudiants seront laissées pour compte. L'évidence de ce réinvestissement s'impose à tous et, pour en attester, nous citerons ici des passages du livre blanc de 2017<sup>3</sup> sur l'enseignement supérieur et de la recherche (pages 20-21) :

“ Pour réussir la mise en œuvre des stratégies

*nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, une augmentation des moyens qui y sont consacrés, notamment publics, a été décidée...*

*Pour y parvenir, il faudra augmenter les dépenses de l'État d'environ 10 milliards d'euros en 10 ans....*

*Les moyens pour l'enseignement supérieur prévoient l'accompagnement de l'augmentation du nombre d'étudiants et une amélioration de la qualité, en phase avec l'objectif de diplômé 60% d'une classe*

<sup>1</sup> [https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/04/14/pour-les-etudiants-en-fin-d-etudes-la-grande-incertitude-de-l-insertion-professionnelle\\_6036497\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/04/14/pour-les-etudiants-en-fin-d-etudes-la-grande-incertitude-de-l-insertion-professionnelle_6036497_4401467.html)

<sup>2</sup> <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid153349/resultats-de-l-appel-a-projets-sur-l-hybridation-des-formations-d-enseignement-superieur.html>

<sup>3</sup> [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/04/1/ESR\\_Livre\\_Blanc\\_707041.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/04/1/ESR_Livre_Blanc_707041.pdf)





*d'âge au niveau supérieur. Cette évolution se situe dans une fourchette allant de 335 000 étudiants supplémentaires de 2015 à 2024 (tendance actuelle) à 735 000 étudiants supplémentaires. Les moyens supplémentaires nécessaires sur 4 ans se situent entre 1 550 M€ et 3 000 M€. Ils seront réévalués en fonction du constat de l'évolution du nombre d'étudiants.*

*... Le coût pour le pays doit être mis en regard des gains, mesurés dans l'étude de l'OFCE qui a été annexée au Livre Blanc. A l'horizon 2020, le coût net serait de 0,07 points de PIB (770 M€). L'impact de long terme est très important: sur la croissance (+10 points de PIB soit 220 milliards d'euros) comme sur l'emploi (400 000 emplois). L'enseignement supérieur et la recherche sont un investissement pour notre pays. "*

Ce constat a été formalisé en 2017 par les membres du comité du livre blanc dont faisait partie, entre autre, Jean Pisani-Ferry, économiste, commissaire général de France Stratégie<sup>1</sup> membre de l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron. Le SNPTES rappelle aussi que l'Allemagne s'apprête à investir 60 milliards d'euros<sup>2</sup> sur 10 ans dans son enseignement supérieur et sa recherche alors qu'elle est déjà passée d'une dépense totale en recherche et développement de 2.5% PIB à plus de 3% PIB de 2007 à 2017<sup>3</sup>; la France stagnant quant à elle à 2% de son PIB.

Si on ne peut nier que, depuis plus d'un an, le précédent gouvernement et l'actuel, ont engagé la France dans la mise en oeuvre d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), on constate malheureusement que les moyens qui sont envisagés ne sont pas à la hauteur des besoins et seront investis, en outre, sur une période trop longue. Ceci va cependant dans le bon sens et répond, dans l'idée, à ce que le SNPTES demande pour faire face à la situation que nous venons de rapidement décrire. Notons également, que cette LPPR vise principalement à augmenter notre potentiel dans la recherche sans ré-investir, si ce n'est indirectement, dans l'enseignement supérieur. Or, comme nous venons de le démontrer, les missions de formation sous-dimensionnées en terme de personnels grèvent

d'autant notre capacité de recherche. En outre, la richesse de l'enseignement supérieur réside en grande partie dans cette dualité formation/recherche. Il ne saurait donc être question d'investir de manière différenciée dans un de ces deux domaines.

C'est pourquoi, le SNPTES demande, comme il l'a fait en mai dernier dans la lettre ouverte adressée à la Présidence de la République<sup>4</sup>, que la LPPR devienne une loi de programmation de l'enseignement supérieur et de la recherche et que les montants investis répondent à l'urgence en matière de volume et de chronologie de déploiement.

**Sur le court terme**, il faut redonner du souffle et des perspectives meilleures aux personnels, aux étudiantes et étudiants et à leur famille. Pour cela, il est nécessaire de mettre sur la table des négociations une programmation budgétaire ambitieuse que le SNPTES appelle de ses vœux afin que les personnels puissent accepter et supporter l'effort qui leur est demandé en se projetant dans un futur plus enviable. Évidemment, il est également indispensable d'investir très rapidement et d'amorcer le recrutement des personnels nécessaires à l'accomplissement des missions de formation, d'insertion professionnelle et de recherche, en particulier dans les universités. L'État doit avoir un discours fort et mobilisateur pour renouer le lien de confiance avec ses agents rompant avec des propos dénonciateurs souvent ressassés.

<sup>1</sup> <https://www.strategie.gouv.fr/>

<sup>2</sup> <https://www.aefinfo.fr/acces-depeche/629063>

<sup>3</sup> [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/images/9/9e/Gross\\_domestic\\_expenditure\\_on\\_R\\_%26\\_D%2C\\_2007\\_and\\_2017\\_%28%25%2C\\_relative\\_to\\_GDP%29.png](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/images/9/9e/Gross_domestic_expenditure_on_R_%26_D%2C_2007_and_2017_%28%25%2C_relative_to_GDP%29.png)

<sup>4</sup> <http://www.snptes.fr/Budget-de-l-enseignement-superieur-1469.html>





# LE PLAN DE RELANCE : QUELS ENJEUX POUR L'ÉDUCATION NATIONALE, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE ?

Laurent Diez - Rapporteur de la commission ESR de la FA-ENESR

Les politiques libérales et la mondialisation de l'économie qui en découle depuis la fin des années 70 ont obligé les états fortement centralisés et interventionnistes comme la France à se désengager de leur rôle prépondérant dans l'économie et sa planification.

La crise sanitaire que nous subissons aura au moins cette vertu de remettre l'Etat au centre de la régulation économique et financière. De plus notre système social, tant décrié par les partisans du laissez faire, aura permis, par l'intermédiaire d'un investissement massif de l'Etat au tout début du confinement, de démontrer une nouvelle fois sa force en amortissant conséquences économiques de l'arrêt brutal de l'économie.

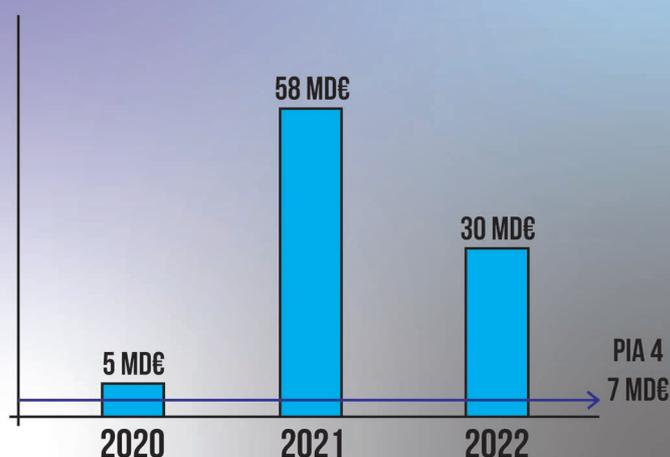
## France relance, un plan de 100 milliard d'euros d'investissement

Notre pays, comme ses homologues européens, s'apprête de nouveau à investir, un peu plus sur le long terme, afin de pallier les effets délétères de la crise sanitaire sur notre économie. Pompeusement baptisé *France Relance*, ce plan de 100 milliards d'euros couvre la période 2020-2022, sauf pour les crédits du programme d'investissement d'avenir (PIA4) qui s'étalent sur une période plus longue. L'emprunt européen, décidé cet été, apporte 40 milliards à la France sur les 100 Md€ programmés.

→ Les 100 milliards se répartissent de la manière suivante<sup>1</sup> :

- Pour le dernier trimestre 2020 : 5 milliards ;
- 58 milliards en 2021 ;
- 30 milliards en 2022 ;
- 7 milliards pour le PIA 4.

### 100 MILLIARD € : RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT



<sup>1</sup> Alain Trannoy, « Plan de relance « dans une crise comme celle-ci, on a compris que la dette est une solution plutôt qu'un problème », Le monde, 10 septembre 2020

Ce plan de relance est divisé selon trois grands chapitres qui sont : l'écologie (30 milliards), la compétitivité (34 milliards) et la cohésion sociale (36 milliards). Le secteur privé, mais aussi le secteur public, seront destinataires de ces financements selon des modalités variées (subventions, accès aux crédits, avance de trésorerie, allocations sociales en hausse...).

L'essentiel de l'effort en 2021 devrait représenter 1,5 points du produit intérieur brut, à mettre en comparaison avec la baisse probable en 2020 de près

de 9 points du PIB<sup>1</sup>. La relance par la consommation est donc limitée par le souci gouvernemental de « bien dépenser », ce qui différencie ce plan de relance par rapport à ceux faits dans le passé, notamment en 2008. Ce sont bien 23 milliards sur les 58 qui seront fléchés pour maintenir la politique de l'offre afin d'éviter les faillites en cascade. Le doute peut être permis quant à l'efficacité de ces aides sur le long terme, en effet certaines grandes entreprises nationales ou internationales pourraient y voir un effet d'aubaine sans pourtant s'empêcher de licencier.

## Comment l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche vont-ils pouvoir bénéficier de ce plan de relance ?

### I. L'ÉDUCATION NATIONALE

La visibilité du plan de relance dans l'éducation nationale est très floue. En effet, de par son organisation (locaux appartenant aux collectivités territoriales) et sa taille en termes de personnels, certaines mesures peuvent s'y rattacher tout en n'étant pas gérées directement par ce ministère. C'est par exemple l'allocation de rentrée qui se voit croître de 100 euros, soit une enveloppe de 533 millions d'euros.

En ce qui concerne la partie Ecologie et la rénovation des bâtiments, une petite part de l'enveloppe sera dédiée aux régions (300 millions d'euros) sur des projets plus locaux notamment les écoles maternelles

et primaires, les collèges ou les lycées. A priori, il ne devrait pas y avoir d'appel à projet spécifique. Il faudra attendre que chaque région délibère des priorités que celle-ci veut donner aux dotations reçues par l'Etat.

En outre, de multiples actions pour l'aide aux jeunes en difficulté, scolarisés ou non, seront mises en place pour un montant total de 1,67 Milliards d'euros. De même, un crédit de 283 millions d'euros consacrés au financement des « vacances apprenantes » portées conjointement par les ministères de l'éducation nationale et ceux de la cohésion des territoires et de la culture.

### II. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Sans tenir compte de la loi de programmation pour la recherche (LPR) qui entre en discussion au parlement cet automne, le plan de relance prévoit également des financements fléchés pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Un des axes forts de ce plan est la question écologique et notamment la rénovation énergétique

des bâtiments publics. Ainsi, le plan devrait permettre de financer le programme « efficacité énergétique des campus 2030 » qui, faute de financement et de capacité d'emprunt des universités, avait du mal à se concrétiser. Ainsi, sur l'enveloppe globale de 4 milliards d'euros, une part non négligeable, mais pas encore détaillée, devrait aller aux bâtiments universitaires. Il y aura un appel à projet spécifique

<sup>1</sup> <https://publications.banque-france.fr/projections-macroeconomiques-septembre-2020>



pour les bâtiments dépendant du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Les projets devront prendre en compte :

- L'impact sur la relance, grâce à une réalisation rapide des projets ;
- L'impact énergétique et environnemental des projets ;
- L'amélioration de l'accessibilité.

Il faut noter que cet investissement fort de l'État enterre provisoirement, voire même espérons-le, durablement, les partenariats Public-Privé qui ont prouvé rapidement qu'ils coûtaient finalement plus cher à l'État.

Concernant plus spécifiquement les étudiants, 180 millions d'euros seront consacrés à l'augmentation de 30 000 places dans l'enseignement supérieur, incluant les augmentations dans le secteur de la santé (6 000 places infirmiers et 10 000 places aides-soignants). Ces dernières bénéficieront d'un fonds de 150 millions d'euros par l'Etat mais également de fonds régionaux non connus à ce jour. Il faut qu'une grande part de ces sommes aille dans le recrutement d'enseignants chercheurs et de personnels de soutien, sans quoi cette augmentation voulue risque de se fracasser au mur du réel, comme l'ont montré les augmentations successives d'étudiants de ces dernières années accueillies sans moyens supplémentaires.

La garantie de l'État pour les prêts étudiants (jusqu'à 15 000 euros), via la Banque publique d'investissement (BPI), verra ses capacités augmenter pour, potentiellement, bénéficier à 6 fois plus d'étudiants.

Enfin, la mesure prise pour les étudiants boursiers d'avoir des tickets repas CROUS à 1 € au lieu de 3,30 € sera pérennisée pour un coût de 67 millions d'euros.

Pour le secteur de la recherche proprement dit, le programme d'investissement d'avenir saison 4 (PIA 4) visera à soutenir des stratégies d'accélération pour la recherche et l'innovation, recherche fondamentale et recherche appliquée dans les filières émergentes (notamment l'intelligence artificielle) pour 2,4 milliards d'euros. Il contribuera également, pour 3,1 milliards d'euros, aux financements structurels des écosystèmes ESRI... Autrement dit, et de façon plus claire, le PIA 4 arrosera là où l'herbe est déjà bien mouillée et pousse bien.

L'agence nationale de la recherche (ANR), organisme de financement actuellement doté de 708 millions d'euros de budget d'intervention<sup>1</sup>, ne parvient à financer que 15 à 18 % des dossiers déposés, ce qui engendrent frustration et débauche d'énergie au final inutile pour celles et ceux qui s'y investissent sans succès. La loi de programmation de la recherche (LPR) est supposée y remédier par une augmentation non négligeable à l'horizon 2027 afin d'atteindre des taux de réussite plus conformes aux normes internationales (25 à 30%). Le plan de relance a souhaité accélérer cette augmentation en y injectant, dès 2021, 400 millions d'euros supplémentaires.

Enfin, concernant l'emploi dans le secteur de recherche et développement (R&D) qui pourrait être impacté durablement dans cette crise, au moins dans un premier temps pour les diplômés bac+5 et docteurs de la génération 2020, il est prévu des mesures visant à permettre des embauches par le secteur privé avec un salaire pris en charge à 80% par l'État. Ainsi, 1 400 salariés du privé pourraient être mis à disposition des laboratoires publics ou effectuer une thèse. De plus, il est prévu que l'État embauche 600 jeunes niveau bac +5 et qu'ils soient mis à disposition du secteur privé. Enfin, 500 post-doctorants seront rémunérés par des fonds d'État dans le cadre de collaboration public-privé. Le financement de ces mesures coûtera 300 millions d'euros.

<sup>1</sup> <https://www.hceres.fr/fr/actualites/le-hceres-publie-le-rapport-devaluation-de-lanr>



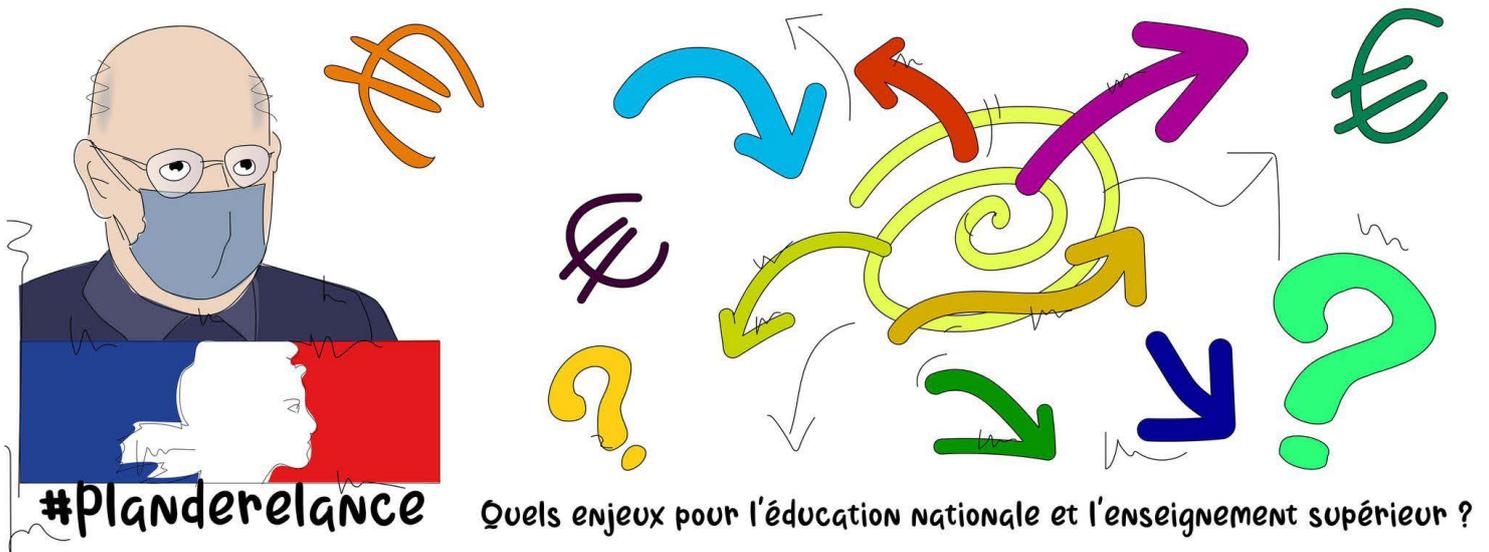
### III. QUEL EFFET DU PLAN DE RELANCE SUR LA VIE QUOTIDIENNE ET LA VIE ÉCONOMIQUE ?

Bien malin qui peut prévoir, dans un contexte sanitaire encore très incertain, la réussite ou non de ce plan de relance. Si les mesures prises depuis mars 2020 ont permis d'atténuer, autant que faire se peut, les effets de cette crise, le plan de relance, malgré son ampleur, pourra-t-il permettre en 2021 et 2022 à l'économie de redémarrer sur des bases stables et saines et aux ménages français d'entrevoir un avenir beaucoup moins sombre ?

Les mesures fiscales ciblées sur les entreprises (baisse des impôts de production) ne sont valables que si elles permettent, au pire, d'éviter des licenciements et au mieux, des embauches. Le doute existe quand même, quand un tout récent rapport de France Stratégie<sup>1</sup> démontre l'inefficacité du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE, 18 milliards d'euros en 2016) sensé créer 1 million d'emplois et qui, au final, n'en a créé que 100 000. Soit un coût exorbitant (180 000 euros !) par emploi créé. De plus, comme dans le cas du CICE, peu de contreparties sont demandées aux entreprises en échange de financement public

du plan de relance ! Le gouvernement souhaitait verdir son image, ce n'est semble-t-il qu'une couche supplémentaire de peinture qui est rajoutée, sans aucune réelle ambition de long terme.

Il est évident que pour certains secteurs particulièrement touchés (notamment celui de la Culture), le plan de relance ne suffira pas à éviter les faillites d'entreprises et son lot de licenciements (635 700 personnes en retiraient leurs revenus principaux en 2018). Le retour du virus, de façon plus virulente qu'en été, risque également de miner une éventuelle reprise du secteur culturel, notamment le secteur du spectacle vivant. Dans le tourisme, les déplacements internationaux étant toujours soumis à la conjoncture sanitaire mondiale, peu de touristes étrangers se risqueront à venir dans notre pays, leader mondial du nombre de touristes, impactant en cela tout une chaîne économique, agence de voyages, hôtels, restaurants, activités de loisirs, transports divers... Ce sont des milliards qui ne seront pas au rendez-vous et le plan de relance n'y changera rien.



<sup>1</sup> Evaluation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Synthèse des travaux d'approfondissement, France Stratégie, Septembre 2020



**FA-ENESR**



**ÉDUCATION NATIONALE**

*Cette organisation syndicale*

*fédère les actions et démarches*

*de ses syndicats*



*Retrouvez notre actualité*

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

*Les anciens numéros des cahiers de la recherche*



**➔ [www.fa-enesr.fr](http://www.fa-enesr.fr)**